



ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E

VALIDATION DES AQUIS DE L'EXPÉRIENCE

	AVANT LA RÉFORME	APRÈS LA RÉFORME
Public	Toute personne souhaitant valider ses acquis de l'expérience.	Tout citoyen français (ou étranger bénéficiant d'un permis de travail sur le territoire), quel que soit son âge, son statut et son niveau de formation.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Justifier d'une expérience d'au moins 1 an dans une activité salariée, non salariée ou bénévole, exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Selon les dispositions de l'article L6423-1 du code du travail, toute personne dont la candidature a été déclarée recevable peut bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de son dossier et de son entretien avec le jury en vue de la VAE. 	Justifier des compétences liées au diplôme choisi, sans apporter de preuves d'une durée minimum d'expérience.
Certification visée	Certification inscrite au RNCP (France Compétences).	Certification inscrite France V.A.E (liste sur la plateforme). Possibilité de valider uniquement des blocs de compétences – accès modulaire et progressive à la certification.
Objectif	À l'issue de la prestation d'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de valoriser, tant à l'écrit (livret 2) qu'à l'oral (entretien avec le jury), son expérience professionnelle en vue de l'obtention totale ou partielle d'un titre, certificat ou diplôme professionnel inscrit au RNCP (France Compétences).	À l'issue de la prestation d'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de valoriser, tant à l'écrit (livret 2) qu'à l'oral (entretien avec le jury), son expérience professionnelle en vue de l'obtention totale ou partielle d'un titre, certificat ou diplôme professionnel inscrit au RNCP (France Compétences).
Durée et tarifs	Formule 18H – 1.800 € HT (hors frais imputables au service compétent du ministère ou de l'organisme certificateur).	PRIS EN CHARGE TOTALEMENT PAR France V.A.E
Financements	<ul style="list-style-type: none"> CPF (Compte Personnel de Formation) +cofinancement possible par le conseil Régional pour les demandeurs d'emploi OPCO (Opérateur de compétences) - Entreprise Financement individuel, Transition Pro 	France V.A.E
Modalités et délais d'accès	Une fois l'avis de recevabilité obtenu par le bénéficiaire (livret 1), le cabinet cargoRHconseil vous propose un accompagnement personnalisé. L'accompagnement en V.A.E. peut s'effectuer sur place au cabinet ou à distance. Dans le cas d'un suivi à distance, le bénéficiaire devra trouver un lieu où s'isoler pour suivre l'accompagnement dans les meilleures conditions. Les personnes à mobilité réduite sont accueillies dans une salle adaptée, mise à disposition par le biais d'un prestataire. L'accès à la V.A.E. peut se faire sans délais : entrée et sortie sont permanentes.	Inscription sur la plateforme France V.A.E Prise en charge par l'architecte accompagnateur de parcours (AAP) sous 48 h IER RDV pédagogique (présentiel, distanciel) Dans le cas d'un suivi à distance, le bénéficiaire devra trouver un lieu où s'isoler pour suivre l'accompagnement dans les meilleures conditions. Les personnes à mobilité réduite sont accueillies dans une salle adaptée, mise à disposition par le biais d'un prestataire. L'accès à la V.A.E. peut se faire sans délais : entrée et sortie permanentes.
Compétences à acquérir ou développer	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer ses motivations à l'écrit et à l'oral, S'approprier le référentiel professionnel de la certification visée, Reconnaître, valoriser et évaluer son parcours antérieur et ses acquis, Décrire des situations de travail ou des missions, Repérer et analyser des compétences professionnelles et personnelles, Formaliser ses compétences à l'écrit, Se présenter devant le jury. 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer ses motivations à l'écrit et à l'oral, S'approprier le référentiel professionnel de la certification visée, Reconnaître, valoriser et évaluer son parcours antérieur et ses acquis, Décrire des situations de travail ou des missions, Repérer et analyser des compétences professionnelles et personnelles, Formaliser ses compétences à l'écrit, Se présenter devant le jury.
Formalisation de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Acte d'engagement du bénéficiaire, Attestation de présence signée du bénéficiaire et de l'accompagnante Enquête de satisfaction, Attestation de formation remise en fin d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Acte d'engagement du bénéficiaire, Attestation de présence signée du bénéficiaire et de l'accompagnante, Enquête de satisfaction.
Modalités pédagogiques	Entretiens individuels pour aider le bénéficiaire à : <ul style="list-style-type: none"> Analyser sa pratique professionnelle, Formaliser son expérience et ses compétences, Constituer son dossier de validation à l'aide de travaux écrits en inter-séance, Atelier méthodologique pour un entraînement à la présentation devant le jury, Outils numériques. 	Entretiens individuels pour aider le bénéficiaire à : <ul style="list-style-type: none"> Analyser sa pratique professionnelle, Formaliser son expérience et ses compétences, Constituer son dossier de validation à l'aide de travaux écrits en inter-séance, Atelier méthodologique pour un entraînement à la présentation devant le jury, Outils numériques.
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> Outils informatiques (ordinateur, tablette, imprimante, internet) et téléphonique, Utilisation d'une plateforme de vidéo communication (Zoom). 	<ul style="list-style-type: none"> Outils informatiques (ordinateur, tablette, imprimante, internet) et téléphonique, Utilisation d'une plateforme de vidéo communication (Zoom).
Accompagnant	Carole MULLER – carole.muller@cargoconseil.com – 06-98-38-92-58	Carole MULLER – carole.muller@cargoconseil.com – 06-98-38-92-58

Ressourcer les valeurs humaines